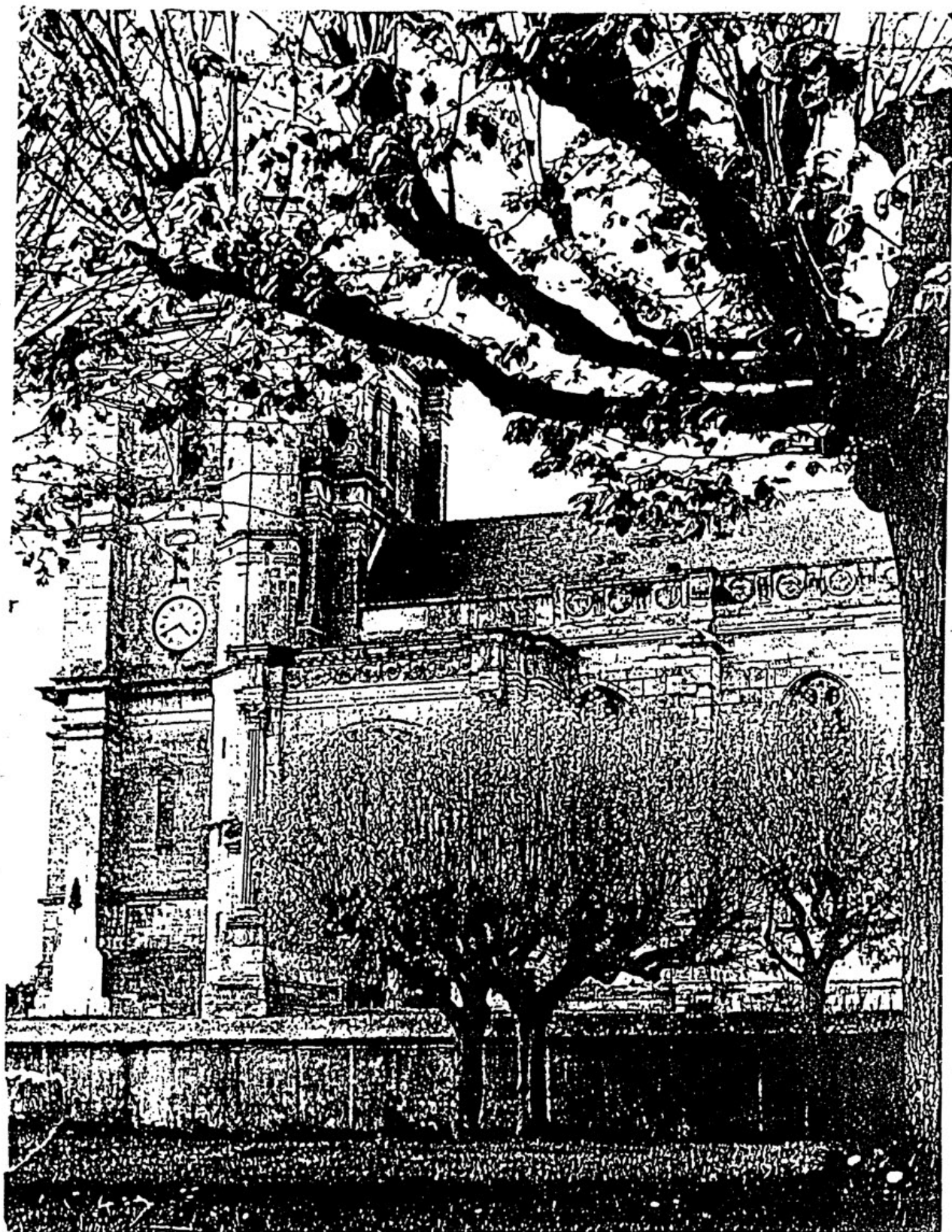


BULLETIN MUNICIPAL

N° 16

JUIN 1984



MONTJAVOULT

I / VIE MUNICIPALE

1° / BUDGET PRIMITIF DE 1984

Dans sa séance du 17 Février 1984, le Conseil Municipal a décidé compte tenu du montant des dépenses et des recettes à prévoir pour 1984, de porter le total des quatre impôts locaux directs (taxe d'habitation - Impôt foncier sur les propriétés bâties - Impôt foncier sur les propriétés non bâties - taxe professionnelle) à la somme de 439 177 Frs.

Ce résultat a été obtenu de la manière suivante :

	Bases d'imposition	Taux	Produit en 1984
Taxe d'habitation :	1 403 000 F	6,85%	96 106 F
Foncier bâti :	702 000 F	17,18%	120 603 F
Foncier non bâti :	571 000 F	33,40%	190 714 F
Taxe professionnelle:	205 000 F	15,49%	31 754 F
En 1984 :	2 881 000 F	En 1984 :	439 177 F
EN 1983 :	2 471 000 F	En 1983 :	388 756 F

Un certain effort fiscal est donc demandé aux contribuables en 1984. Il résulte du fait que les dépenses de la commune (dont d'importantes dépenses "imposées" à celle-ci) s'accroissent sensiblement, alors que les ressources octroyées par l'Etat augmentent dans une proportion moindre. Il faut souligner toutefois, que l'effort fiscal effectué par la commune de Montjavoult, en 1984, permettra à notre commune de bénéficier d'un montant plus élevé de "la dotation globale de fonctionnement", en 1985.

Dans sa séance du 24 Mars 1984, le Conseil a adopté à l'unanimité le projet du budget primitif pour l'année 1984 :

a / BUDGET DE FONCTIONNEMENT :

Les prévisions de dépenses s'établissent à 776 982 F contre 627 400 en 1983, soit une majoration de 21%.

Le conseil a autorisé divers travaux de renouvellement (goudronnage) de la voirie :

- Travaux sur CV du parc Falloz à la côte Beauchêne
- Travaux sur 2 CR du Vouast à Beaugrenier et sur le CR dit du Chemin vert

Il a donné aussi son accord sur la réalisation de divers "busages".

Les prévisions de recettes équilibrent naturellement celles des dépenses, celles-ci comportant un prélèvement de 40 335 F destiné au budget d'investissement.

b / BUDGET D'INVESTISSEMENT :

Les prévisions de dépenses et de recettes totalisent, dans le budget primitif, 306 583 F mais une large part des prévisions de dépenses ne pourra être déterminée qu'en Octobre prochain lors de l'établissement du budget supplémentaire.

../..

Dans sa séance du 20 Janvier 1984, le Conseil Municipal a décidé de réaliser des travaux neufs de voirie (rechargements) répartis sur une durée de 5 ans. Le Conseil a autorisé Mr le Maire à contracter un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne de 100 000 F maximum, remboursable en 15 annuités constantes au taux de 11,75 % pour la réalisation d'une première tranche de travaux.

2° / AFFAIRES IMPORTANTES EN COURS.

Le Conseil Municipal a procédé à l'examen de divers projets concernant notre commune :

a / Projet de réalisation d'un deuxième réservoir d'eau pour améliorer la distribution d'eau à Montjavoult. Coût des travaux : 500 000 F HT, ce qui nécessitera une augmentation du prix du mètre cube. Les habitants du village se plaignent à juste titre des interruptions dans la distribution d'eau depuis plusieurs mois. La réalisation de ce projet sera donc activée et la S.A.G.E.A. (concessionnaire) devra accélérer ses études, ou subir, tôt ou tard, des pénalités.

b / Projet de dénomination des rues de la commune:
Un projet a été adopté. Vous en aurez connaissance dans le prochain bulletin.

II / ANECDOTES SUR MONTJAVOULT

Ainsi que nous l'avions annoncé dans notre précédent numéro, nos lecteurs trouveront ci-après la " suite et fin " des extraits des " Causeries sur la commune de Montjavoult ", faites par Mr GODIN, instituteur et ancien Maire de Montjavoult, aux élèves de l'école de garçons, en 1885(1). (page 3). Il s'agit, cette fois, des faits saillants de l'histoire de Montjavoult (et de la préhistoire)

(Nous y ajoutons un extrait d'un procès verbal d'une réunion de l'"Assemblée Municipale" de la paroisse de Montjavoult, du 8 Mars 1789, que nous avons retrouvé dans les archives de la mairie (se reporter page 3)).

" L'ère tertiaire est richement représentée à Montjavoult:

- " La vie va prendre un grand développement pendant cette période: des mollusques plus variés, des poissons énormes, les voraces requins, les cétacés, les énormes baleines peuplent les eaux ... Et l'homme, me direz vous, est-il déjà là ? Pas encore de trace de son apparition.
- " La planète n'est sans doute pas encore habitable pour cet être frêle et nu...
- " il va apparaître en mauvaise compagnie : les grands mammifères apparaissent vers la fin de la période tertiaire, et l'homme n'est pas encore armé pour la lutte avec ces hôtes peu rassurants.
- " Mais Dieu, au lieu de griffes et de défenses redoutables, lui a donné une arme bien plus puissante : l'intelligence ! "

"Montjavoult fut donné en 1157, par Louis le Jeune à l'Abbaye de St Denis. Jusqu'à la Grande Révolution de 1789, nous ne trouvons rien qui révèle chez nos pères une vie Municipale, une administration définie.

" Pendant le régime du pouvoir absolu ,de 1610 à 1789,les tribunaux ressortaient du Parlement de Paris .

Deux pierres tombales ,dans notre belle église,nous indiquent les noms de nos anciens seigneurs "(Louis ANDOIN ,écuyer,seigneur de Hérouval,décédé le premier jour de Mai 1614 ,à l'âge de 57 ans - Antoine d'ACHEU ,seigneur de Foucancourt,Mainneville et autres lieux,décédé en Décembre 1608,âgé de 70 ans) Les hameaux d'Hérouval ,du Bout du Bois et de Beaugrenier avaient chacun leur chapelle

" Sur la tour de l'église ...se trouve ..une station de télégraphie optique;

" Vous m'avez vu converser avec mes correspondants du Mont Valérien,éloigné de nous de plus de 55 kilomètres.La hauteur de la butte ,augmentée de celle de la tour (227 mètres) ne permettrait pas cette communication si la sphéricité de la terre ne se trouvait pas atténuée par les dépressions de terrain formées par l'Oise et la Seine .. "

" Montjavoult fut en 1790 érigé en chef lieu de canton (dans le district de Chaumont) ayant dans son ressort les communes de Montagny ,Parnes,Boury, Vaudancourt,Lattainville,Levémont,Hadancourt et Serans.

" Henri IV ,en 1591- 1592 ,a écrit des lettres datées de Gisors et de Magny; il est passé à Montjavoult pendant ses guerres avec Mayenne,chef des " ligueurs "

" En 1815 ,nos pères voient le sol souillé par les cosaques.Après Waterloo, en effet,les Alliés envahissent notre pays;nous bons vieux papas les ont vus. Est ce tout ? Non , mes enfants ! En 1870,à la suite de la malheureuse guerre avec l'Allemagne ,notre commune voit encore des troupes ennemies ;Le 20 Mars 1871,270 hommes arrivent sur la place de Montjavoult et se répartissent dans vos foyers,qu'ils occupent pendant plus de quinze jours !

" Espérons,mes enfants que ces jours de deuil National ne reviendront plus ! Vous êtes tous soldats et on n'attaque pas un peuple quand on le sait bien fort ,bien armé ,bien instruit et surtout bien patriotique.

Bonsoir de ma part à vos bons parents et racontez leur ce soir ce que nous avons dit . "

(1) -page 2 -

A propos de l'origine de l'appellation de la commune : MONT JOVIS (Mont de Jupiter) nous avons trouvé l'indication suivante dans le " Dictionnaire complet de la France " par BRIAND de VERZE - Paris - BELIN - Le PRIEUR(1843) la note suivante concernant la commune de MONTJOIE,dans l'ARIEGE : "On remarque dans cette commune un clocher bati sur les restes d'un temple antique dédié à JUPITER ,qui portait le nom de MONS JOVIS ;et d'où dérive le nom de la commune !

Membres de l'Assemblée Municipale de la Paroisse de Montjavoult (..) qui ont présidé et souscrit aux délibérations ci-après dans l'ordre de leur nomination ainsi qu'il appert au procès verbal de l'assemblée de ladite paroisse du Dimanche 7 Octobre 1787 (en vertu de l'ordonnance de Mgr l'Intendant de la Généralité de Rouen du 22 Aout 1787 et en exécution du règlement de sa Majesté du 15 Juillet 1787):

Greffier : Charles BOURDEL
1er membre: Augustin THIERRY
2ème membre: Pierre GILLES
3ème " " :Nicolas HARANGER
4 ème " " : Nicolas MAINGOT
5 ème " " : J-Louis GILLES

AUX ETATS GENERAUX - DOLEANCE , PLAINTES et REMONTRANCES -

" L'an 1789 , le 8 Mars , l'Assemblée des habitants de la paroisse de Montjavoult,
 " réunie aux termes de la lettre de convocation donnée à Versailles , le 24
 " Janvier dernier ; ce en vertu de l'ordonnance de Monsieur l'Exercant de la
 " Juridiction royale du Baillage de Chaumont-en-Vexin" du 18 Février 1789, lue
 " au prône de Mr le Curé , le dimanche 1er Mars , et encore à la principale porte
 " de l'église par le Syndic de notre communauté ; et dont la lecture vient encore
 " d'être faite par ledit Syndic ; ladite Assemblée des habitants, réunie dans le
 " lieu ordinaire de nos délibérations et convoquée en la manière accoutumée,
 " pour conférer tant sur la rédaction à faire du cahier des remontrances , plaintes
 " et doléances que des moyens et avis à proposer en l'Assemblée Générale des Etats
 " de la Nation pour y arriver et consentir tout ce qui peut concerner les besoins
 " de l'Etat , la réforme des abus , l'établissement d'un ordre fixe et permanent dans
 " toutes les parties du Gouvernement , la prospérité du Royaume et le bonheur
 " tant commun que particulier de tous les citoyens :

ARTICLE I

" Donne par la présente tous pouvoirs aux personnes qui seront choisies par
 " voie de scrutin pour la représentation aux Etats Généraux , et notamment d'
 " exprimer le Voeu de l'Assemblée que ses délibérations soient portées aux Etats
 " Généraux par les trois Ordres réunis, et que les suffrages soient comptés par
 " tête.

Elle charge spécialement ses députés de faire des efforts pour pénétrer les
 " deux premiers Ordres et davantage présenter les trois ensemble. A cet effet et
 " pour y parvenir , avant d'entamer aucune délibération , elle requiert qu'il soit
 " fait une députation de la Chambre des Tiers à la Chambre du Clergé ou à celle
 " de la Noblesse pour apprendre si elle consentirait de ratifier l'abolition des
 " privilèges . Ladite Assemblée met toute sa confiance dans la Noblesse et confiance
 " dans la générosité d'un de ces deux Ordres dont elle espère un sacrifice vrai-
 " ment digne d'un vrai patriote . Elle en attend tout son bonheur et celui de toute
 " la Nation .

.....

" Nous avons l'honneur de présenter à l'Assemblée Nationale de daigner honorer
 " notre zèle en approuvant :

" 1° / Qu'il soit défendu à tout pauvre de sortir de sa paroisse pour mendier ;

" 2° / Que toute la paroisse soit tenue de subvenir à tous les besoins des
 " pauvres dans la totalité de son étendue ;

" 3° / Que tout propriétaire ou fermier qui ne jouirait que de l'honnête
 " nécessaire serait exempt de contribution ; quand le revenu annuel mon-
 " terait à 300 écus il ne contribuerait que d'un septier de manière que
 " le poids porterait seulement sur les personnes aisées et notamment
 " sur les riches ;

" 4° / Que tout propriétaire de terre de 300 écus de revenu annuel soit
 " tenu de contribuer pour sa part de 2 septiers par an ; tout proprié-
 " taire de terre de 1000 écus de revenu annuel de 4 septiers et ainsi
 " de suite graduellement . Laquelle contribution augmenterait ou diminuerait
 " à raison du nombre des pauvres ;

../..

- " 5° / Que ceux qui ne seraient que fermier de terre ne seraient tenus que de
 " la moitié de la contribution annuelle et les propriétaires des fermiers
 " obligés de leur tenir compte de l'autre moitié en déduction du prix des baux;
- " 6° / Que tous les trois mois il serait formé un magasin avec la contribution
 " de chacun sous l'inscription des membres de la municipalité élus par
 " la commune lesquels seraient chargés d'en faire la distribution d'après
 " le tableau des besoins des pauvres réglé dans une assemblée générale
 " et de tenir registre des diverses distributions pour en justifier l'
 " emploi dans les trois mois .
- " L'Assemblée Nationale étant suppliée de vouloir bien prendre en considération
 " le projet que notre coeur forme pour le bonheur de tous . Si elle daigne le
 " regarder d'un oeil favorable nous serons au comble de nos vœux.
- " Lecture faite nous avons signé : Augustin THIERRY - J-Louis GILLES
 Nicolas HARANGER - Toussaint PREVOST
 Louis MAINGOT - Pierre MASSE .Syndic

III ACTIVITES DIVERSES

1/ ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

Le Présent bulletin étant rédigé avant la fête de la Saint Jean (23 Juin) il n'est possible de rendre compte que des réunions intervenues du 1^{er} Janvier au 13 Mai 1984, au nombre de trois, et qui furent, toutes trois, très réussies :

SOIREE CREPES (31 Mars 1984)

Rarement crêpes furent aussi savoureuses ; il faut féliciter les "officiants " et les remercier vivement , ainsi que les serveurs, qui se convertirent ensuite en danseurs .

ASSEMBLEE GENERALE (14 Avril 1984)

Mr LEMIRE , Président , exposa le programme des réjouissances pour 1984, et Mme LENOBLE , trésorière, donna connaissance des comptes de l'année 1983 qui furent approuvés . Après des échanges de vues sur les projets concernant la fête du village en Septembre prochain , tout le monde se mit d'accord sur les dégustations.

PROMENADE A PARIS (13 Mai 1984)

C'est à Paris qu'eût lieu la sortie annuelle, dans un car confortable . Le programme comprenait d'abord la visite du Sacré Coeur et de la Place du Tertre, à Montmartre. Celle-ci fut suivie d'un bon déjeuner dans un restaurant montmartrois. Ensuite , ce fut la promenade en bateau mouche sur la Seine. Malgré un temps médiocre , on apprécia beaucoup le déroulement des prestigieux bâtiments longeant le fleuve; puis ce fut l'étonnant Centre Pompidou , et , enfin le retour à travers Paris . Très bonne journée en définitive !

2/ CLUB DU 3 EME AGE

REUNIONS MENSUELLES . Suivant le temps ,les réunions se tinrent soit dans la salle habituelle ,soit au centre de pêche de truites à St Denis le Ferment. Les fidèles participants de ces rencontres sont toujours heureux de se retrouver.

ASSEMBLEE GENERALE (9Juin 1984)

Mme Pellé, Présidente ,et les membres du bureau donnèrent connaissance des comptes de l'année 1983 qui furent approuvés et suivis de libations.

3/ ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

L'Association ,après son assemblée annuelle,avait invité,le 2 Juin,Mr Joel Le TAC,Compagnon de la Libération,à évoquer devant un public attentif son épopée de résistant,premier Français des forces Françaises libres,parachuté en France, ainsi que ses années de déportation.Il fut très applaudi.

IV / INFORMATIONS DIVERSES ET RECOMMANDATIONS

- 1 / Informations diverses

Amélioration de la sécurité routière : une commission de sécurité ,mise sur pied par Mr RENAUD ,Conseiller Général,s'est déplacée partout dans la Canton de Chaumont en vexin,rencontrant les élus et visitant tous les " points noirs" nécessitant une intervention.Cette action,avec l'assistance de l'équipement et de la gendarmerie,s'est avérée fructueuse :de nombreuses et importantes décisions ont été prises ,et certaines déjà suivies de réalisations : abattage d'arbres au carrefour dangereux (Intersection du CD 6 et de la N 15).

La commission a insisté auprès de l'EDF pour le déplacement du transformateur à Beaugrenier;Mr le Maire suit cette affaire de près.

Classement d'objets d'art appartenant à la commune :

Le conservateur des Antiquités et objets d'art de l'Oise a établi,le 15 Février 1984,à la demande du Maire,la liste des objets d'art de l'Eglise de Montjavoult qui figurera sur le registre des "objets classés" pour leur valeur artistique.

Bibliothèque municipale :elle est ouverte tous les mardis de 18 h à 19 h (fermée en Aout) .

Secrétariat de mairie : En Juillet et en Aout ,ouverture le mardi et vendredi de 10 h 30 à midi .

Distinction :

Notre concitoyen ,Mr François BARILLOT ,agent qualifié du service administratif de la Société la Radiotechnique,à Suresnes,a reçu la médaille d'honneur du travail en vermeil .

Nous lui adressons toutes nos félicitations .

- 2 / Recommandations

- Destruction de nids de guêpes et de frelons

Les administrés désirant le concours des sapeurs-pompiers de Chaumont en Vexin pour la destruction de ces nids doivent en demander préalablement l'autorisation à Mr le Maire. Les sapeurs-pompiers n'interviendront que sur un ordre écrit du Maire.

- Ecole

Le Maire rappelle que le complexe Ecole-Mairie-Cantine - bien que ne disposant pas de clôture est un endroit privé.

Il demande que ces lieux soient respectés.

L'accès de la cour et des W.C. est réservé à l'usage scolaire.

- Intervention en cas de dérangements d'appareils publics

- Dérangements dans l'éclairage public :

Nos concitoyens sont invités à signaler à Mr le Maire tous dérangements qu'ils sont amenés à constater (défaut d'éclairage; éclairage de jour, etc...)

- Dérangements dans la cabine téléphonique publique :

* Les usagers, lorsque la cabine est en dérangement, doivent le signaler ou à la Mairie ou aux P.T.T. Ils sont invités à relever le numéro inscrit sur la cabine et à intervenir sur un autre poste téléphonique; ~~ou~~ après avoir composé le numéro 13, avertir l'Administration du dérangement (la communication est gratuite).

V. / ECHOS DE LA VIE LOCALE

1 / NAISSANCES -

DOMINGUEZ MANUEL , LE 26 DÉCEMBRE 1983

WANBERGHUE JEANNE , LE 13 FEVRIER 1984

Toutes nos félicitations et tous nos vœux !

Dans le N° de notre bulletin (N°11) de Février 1982, nous avons annoncé la naissance de Geneviève WANBERGHUE. Nous renouvelons donc vivement nos félicitations à ce jeune ménage !

2 / MARIAGE -

Le 2 JUIN 1984 a été célébré à Montjavoult le mariage de Mr Jean-Marc DEGRAEVE avec Melle Marie-Claude BELLAY, fille de nos sympathiques agents communaux Mr et Mme BELLAY. Nous adressons nos plus vives félicitations aux jeunes époux et à leurs parents.